

**Session Plénière du 19 décembre 2019**  
**Rapport N°19.06.01 Budget Primitif 2020**  
**Intervention de Ludovic MARCHETTI**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

En considérant les grandes masses de ce budget 2020, on pourrait se dire de prime abord qu'il se maintient dans la trajectoire définie en début de mandat, mais avec des ratios qui se dégradent.

D'une part les recettes de fonctionnement diminuent davantage que les dépenses, - 89 millions d'euros pour les recettes, - 63 millions pour les dépenses, ce qui fait un écart de presque 26 millions.

Car d'un côté la perte de la compétence apprentissage s'équilibre globalement en recettes et dépenses, mais nous enregistrons comme prévu la dégressivité de la participation financière de l'Etat au déficit d'exploitation des lignes TET pour environ 10 millions d'euros, une diminution du produit des cartes grises en raison des exonérations pour les véhicules dits « propres » estimée à 2 millions d'euros.

A noter également qu'une part importante des ressources de la Région repose aujourd'hui sur les entreprises : CVAE, IFER, fraction de la TVA représentent 544 millions d'euros, elles sont sans doute plus dynamiques que les dotations qu'elles remplacent, mais aussi plus instables, surtout en ce qui concerne la CVAE.

Pour la TVA, la progression en volume est de 5,6% ce qui est largement supérieur à la croissance économique observée sur la période de référence.

D'autant plus que la Région Centre-Val de Loire est dans le peloton de queue en termes d'évolution du PIB, ce qui explique d'ailleurs la forte augmentation de la péréquation des ressources régionales qui fait plus que doubler.

Le CESER observe également qu'une part croissante de recettes sont pré-affectées, il faudrait ajouter la rigidité d'une part importante des recettes : personnel, fonctionnement des lycées, convention TER, contrats territoriaux etc

Au final, à périmètre constant il n'est pas possible d'abonder une ligne budgétaire sans diminuer une autre, c'est le principe des vases communicants.

D'ailleurs le CESER ne s'y trompe pas, puisqu'il relève une baisse importante des crédits de paiement en faveur de la recherche, qui est pourtant le préalable à l'innovation, en dépit des explications fournies.

Il s'interroge aussi sur la baisse des crédits du CAP développement et adaptation des entreprises industrielles, ainsi que pour les appels à projets innovation.

Au chapitre Innovations et transferts de technologie, la baisse est encore plus sensible, 32% en moins.

Jusqu'à la culture dont la Région a toujours souhaité faire un étendard, et dont les crédits diminuent de 3,30%.

Loin des grandes ambitions affichées, c'est donc un budget contraint où les plus et les moins se compensent dans les différentes politiques régionales.

Je conclurai sur les ratios, dont j'indiquais la dégradation au début de mon propos.

Ils sont présentés en incluant la part Grenelle de la TICPE en recette de fonctionnement, alors que cette recette dédiée au financement des infrastructures de transport, ferroviaire ou fluvial. Il s'agit donc d'une recette d'investissement et qui devrait être inscrite comme telle.

Mais dans ce cas, l'épargne brute ne serait plus que de 13,96%, l'autofinancement des investissements de 25,84%, la capacité de désendettement de 6,36 années en tenant compte des contrats de crédits-bail.

Autrement dit les 3 indicateurs de la stratégie financière que vous aviez fixés en début de mandat sont déjà le rouge.